

**COMMUNE
D'AUSSAC-VADALLE**

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**



Janvier 2017

Mairie 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60 / Fax : 09.72.31.00.94
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr

Madame, Monsieur,

Chaque année pour les vœux, je devrais évoquer avec vous les activités de notre commune, mais chaque année nous sommes confrontés à l'horreur des actions terroristes et à leurs cortèges de terreur.

Il y a un an, j'évoquais les drames de l'année 2015. Ils avaient réveillé une très forte solidarité nationale, mais cela n'a pas suffit. En 2016, les crimes terroristes les plus effroyables ont éprouvé notre pays : Le 7 janvier, l'attaque du commissariat du 18e arrondissement de Paris, le 13 juin, un couple de policiers est assassiné, le 14 juillet, à Nice dans la foule massée sur la promenade des Anglais pour le feu d'artifice, un camion fauche plus de 84 personnes, dont plusieurs enfants, enfin le 26 juillet 2016, deux islamistes radicaux, assassinent le Père Jacques Hamel dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Plus de dix attentats ont déjà été déjoués dans notre pays depuis un an, cela confirme que les mesures d'exceptions sont pertinentes. Refusons la fatalité, refusons de baisser les bras, il est grand temps que nos responsables prennent des mesures encore plus efficaces, même si cela doit temporairement nous priver de quelques droits.

Il faut rendre hommage aux forces de l'ordre, aux services de secours, sans oublier nos militaires qui combattent les bases des terroristes.

Pour revenir à notre quotidien, comme je vous l'avais annoncé, et imposée par la loi, les Pays d'Aigre, de Mansle et de la Boixe forment aujourd'hui la communauté de communes de **Cœur de Charente**. Elle représente plus de 22 000 habitants, répartis sur 54 communes, avec son siège à Tourriers.

Le Préfet a décidé de nous rattacher à la sous-préfecture de Confolens. Pourquoi nous obliger à faire 2 heures de route aller / retour si ce n'est pour fragiliser encore plus nos petites communes rurales. Quel avenir nous prépare l'Etat ?

En 2016, nous n'avons pas baissé les bras et nous ne les baisserons pas en 2017.



Les chantiers prévus ont été réalisés, les nouvelles charges transférées par l'ETAT, sans véritable compensation, ont été assumées. L'inauguration de la mairie, des écoles et de l'atelier municipal a été saluée par les autorités et notre volonté de doter la commune des équipements de services publics indispensables largement reconnue. Je remercie les entreprises qui nous ont accompagnés dans ce projet.

Nous avons donné le coup d'envoi pour l'étude de la traverse d'Aussac et déposé notre premier dossier de financement pour l'effacement des réseaux. Si l'avant projet de la traverse a intéressé les acteurs concernés et les experts de ce genre de projet, notre dossier d'effacement a reçu un accueil mitigé tant les partenaires sont soumis pour leur propre besoin à des restrictions financières importantes. Nous allons à nouveau les rencontrer pour tenter de faire pencher la balance de notre côté...

L'informatisation de l'école, comme la rénovation des classes se poursuivra en 2017 et nous remercions les enseignants pour leur enthousiasme et leur engagement dans ce projet qui dynamise notre école.

Depuis le mois de juin, notre commune participe au dispositif de vigilance citoyenne et je remercie les services de gendarmerie et tous les habitants qui prennent ainsi soin de leurs voisins.



De nombreuses réalisations ont été faites en 2016, la bâche incendie à la belle cantinière, la 2^{ème} phase de rénovation du mur du lavoir de Vadalle, et bien sûr le terrassement du terrain de loisirs. Pour celui-ci, nous avons prévu les plantations en mars et les premiers aménagements seront réalisés dès le mois de janvier, en particulier pour sécuriser la circulation à l'arrière de la salle des fêtes. Je **précise que l'accès au terrain sera interdit à tous les véhicules à moteur.**

En 2016, j'ai regretté la disparition du comité des fêtes, qui a manqué de bénévoles pour poursuivre ses activités. Il faut considérer que c'est une mise en sommeil et que la municipalité accompagnera les éventuels volontaires qui souhaiteraient s'impliquer en 2017.

L'INSEE a estimé la population de notre commune à 519 habitants et dès le 19 janvier un nouveau recensement va permettre de préciser ce chiffre. Le résultat ne sera applicable qu'en janvier 2020 selon le protocole de l'INSEE. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

Cette année encore les finances communales sont dans le vert. Le pari est encore gagné pour 2016, mais que nous réserve 2017 ?

Il faut s'attendre à la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat. Ces dotations qui sont pourtant l'exacte rétribution des tâches que la commune réalise en lieu et place de l'Etat. Nous allons poursuivre nos investissements en 2017 : nos agents communaux vont pouvoir finaliser le local technique du centre socio-culturel, la seconde salle de classe et si possible le bureau des adjoints. Nous finaliserons avec les enseignants l'équipement informatique de l'école. Nous déposerons dès janvier un nouveau dossier auprès du Préfet pour la mise aux normes de l'assainissement de l'école. Nous continuerons la réhabilitation du petit patrimoine, le terrain de loisirs de Vadalle et la réfection biannuelle de la voirie communale.

Nous allons, comme en 2016 recentrer les dépenses communales sur les missions de base de la commune et abandonner les services annexes.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à faire vivre nos villages. Je salue le personnel communal pour la qualité de son travail et pour son attachement à notre commune.

Le Conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2017. Que cette nouvelle année soit une source de bonheur, de santé et de prospérité pour toute votre famille et vos amis.



Gérard Liot,
Le Maire



Infos Pratiques



Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2017, le nombre d'habitants de la commune est de 519 habitants (Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée au 1^{er} janvier 2014).

Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : www.calitom.com

- Jour de collecte des ordures ménagères : tous les jeudis

- Jour de collecte des sacs jaunes : le mercredi en semaines impaires

Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour. Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.

Les tarifs municipaux :

*** Concessions de cimetière**

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m²
- Concession de 30 ans 17,00 € le m²
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m²
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m² (accordées par décision du conseil municipal)

*** Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

*** Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibération du 16/09/2015 :

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Hors commune			Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Grande et petite salle
1 ^{er} jour	90	20	30		160	60	70	15,00 €
Jour supplémentaire	50	10	20		90	40	50	Mensuel
								1 journée/hebdo.

*** Location du site de Puymerle**

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC : 30 Euros la journée

Hors CDC : 100 Euros la journée

*** Tarif cantine :**

Le tarif du repas est de 2,35 € (1^{er} septembre 2016)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le lundi de 14h00 à 18h00

- le mardi de 9h00 à 12h00

- le jeudi de 14h00 à 17h30

N° astreinte : 06.75.75.72.68
(à appeler en cas d'urgence)

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 09.72.31.00.94 -

Internet : www.aussac-vadalle.fr

Etat Civil 2016



Carnet rose

- le 11 janvier
- le 22 janvier
- le 16 mai
- le 17 mai
- le 7 juin
- le 30 juin

Cléa GRELIER née à Saint-Michel
Habi-Gaëlle, Lolita, Gisèle CHARRIERAS PRIEURE née à Saint-Michel
Maëlis, Gisèle, Anne-Marie TOUZERY née à Saint-Michel
Lison, Béatrice, Nadine JUILLOT née à Saint-Michel
Thylio, Sébastien, Théo RACINE né à Soyaux
Rafaël, Jules BRION né à Soyaux



Mariage

- le 24 juin

Madame DETRY Roseline et Monsieur LIOT Julien



Décès

- le 06 mars
- le 19 avril
- le 5 mai
- le 16 juin
- le 17 août
- le 17 octobre
- le 11 décembre

Monsieur TUILLIERE André
Monsieur FRICAUD René, Jean
Madame KUNTZ épouse FRANCOIS Anne Marie
Monsieur HAREL Alain, Patrick
Madame POUPELIN épouse BAVOIX Paulette
Monsieur GILIBERT Patrick, Louis, Michel
Monsieur POIRIER Patrick, André

Club des Aînés d'Aussac-Vadalle

Notre club existe depuis 1993, il compte à ce jour 29 adhérents.

Il fonctionne le Jeudi après-midi de 14 h à 17 h00 tous les quinze jours.
Nous faisons une pause estivale au mois de juillet-août.



Notre association est là pour partager des moments de convivialité, de bonheur, et de gaieté.

L'objectif du club est de favoriser également le bien-être de chacun et le mieux vivre ensemble pour éviter l'isolement.

Chacun trouve plaisir à participer aux activités ludiques et divertissantes : jouer à la belote, au scrabble, au triominos, aux mille bornes, à la pétanque si le temps le permet ou tout simplement d'échanger, de parler du présent comme du passé, et de rire.

Chaque semestre, nous organisons un loto doté de nombreux lots.

Nous sommes attachés à nos traditions, aussi nous fêtons les Rois, la Chandeleur, Noël et les anniversaires. Un délicieux goûter clôture chaque rencontre.

Notre traditionnel repas de Noël gourmand et festif s'est déroulé le 10 décembre, il est très apprécié par les aînés.



Président d'honneur : Monsieur Liot Gérard

Présidente : Madame Liot Régine

Vice-Présidente : Madame Brunet Monique.

Trésorière : Madame Coussaud Béatrice

Secrétaire : Madame Viudès Jeanne-Marie

Le Bureau et les membres du club des Aînés vous souhaitent une belle et heureuse année 2017 et longue vie au club.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AUSSAC-VADALLE

L'amicale des anciens combattants d'Aussac-Vadalle rassemble bien entendu tous ceux qui, jusqu'au péril de leur vie, ont défendu notre pays, notre culture et l'idéal de notre nation. Mais elle va bien au-delà, et il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant pour adhérer à notre amicale. Celle-ci regroupe, en effet, toutes les personnes qui veulent s'associer à la démarche du souvenir en l'honneur de ceux qui ont donné leur sueur, leur chair et même leur vie pour notre avenir, et qui ont fait notre histoire.

A ce titre, elle participe très activement, aux côtés de la municipalité, aux cérémonies organisées en l'honneur de tous les soldats tués lors des deux dernières guerres mondiales (8 mai et 11 novembre), au cours des événements d'AFN (19 mars et 5 décembre) mais aussi de ceux qui ont été victimes lors des opérations extérieures. L'amicale organise également, des manifestations en la mémoire de certains événements marquants de notre pays.

Notre amicale a besoin de vous et de votre soutien pour pouvoir mener à bien sa tâche. Si vous souhaitez rejoindre l'amicale, vous êtes invité à participer à l'assemblée générale du 28 janvier prochain ou prendre contact avec un membre du bureau qui se compose ainsi :

-Président :	René Ballet : 06-67-61-21-27 ;
-Vice-Président :	Jean-Paul Dechene ;
-Secrétaire :	Marie-France Dechêne ;
-Trésorière :	Jeannette Ballet
-Membres :	Jean-Marie Coussaud et Lionel Pradignac

Porte drapeau : Jean-Pierre Linard

Porte-drapeau adjoints : Guy Linet et Lionel Pradignac

Dans l'attente de vous recevoir, le bureau et les membres de l'amicale vous souhaitent

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE A TOUS

MEILLEURS VŒUX DE SANTE, JOIE, ET BONHEUR POUR 2017

Le Président
René Ballet





Président
Vice-Président
Trésorier
Trésorier adjoint
Secrétaire
Secrétaire adjoint

Bernard MAUPETIT
Philippe VIVIER
Sébastien ROULON
Alain PROVOST
Jérôme MAUPETIT
Marc CHOISEL



La première organisation 2016 du C.C. Aussac-Vadalle était un brevet de 100 Km couplé d'un circuit de 50 Km. C'est une centaine de participants qui se sont inscrits. Le circuit les emmenait direction Marcillac – Scieq – Réparsac – Echallat – Marsac-Montignac et retour à Vadalle.

Le 16 avril, 130 participants s'élançaient pour la 24^{ème} course cycliste qui s'est déroulée sous la pluie mais aucun incident à déplorer pendant les 3 heures de courses.

Les résultats de l'année 2016

- Cyclotourisme :

Les participations aux randonnées ont été nombreuses puisque que le club se classe 4^{ème} au challenge de la participation et 6^{ème} au trophée annuel.

- Cyclosport :

Des places d'honneur mais pas de podium cette saison.

FELICITATIONS A TOUS

Manifestations 2017

- 14 janvier : Galette des rois.
- 7 mai : 25^{ème} course cycliste.
- 25 juin : randonnée cyclotouriste UFOLEP.
- 14 octobre : dîner dansant pour le 30^{ème} anniversaire du club.
- 20 octobre : A.G. du club.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les bénévoles qui nous aident lors de ces manifestations.

MÉILLEURS VOEUX 2017

Syndicat de Chasse Aussac-Vadalle

Le bureau se compose des personnes suivantes :

Président d'honneur : **Gérard Liot**

Président : **Régis Pouillat**

Vice-Présidents : **Michel Bourabier**
Jacky Kerjean

Secrétaire – Trésorier : **Georges Buteau**

Secrétaire – Trésorier adjoint : **Philippe Biaujout**

**Membres : Laurent SIRE ; Damien CHAMBRE ; Laurent LABREGERE ; Jean-Louis BOYER ;
Jacky KULEZYCKI ; Jean-Pierre ROSIEK**

Tout d'abord, une pensée à notre ami Patrick, qui nous a quitté après une longue maladie.

Le nombre de chasseurs se stabilise et un nouveau chasseur s'est joint à nous dans ce genre de sport.

Le syndicat de chasse poursuivra en 2017, son action de repeuplement pour certaines espèces et de régularisation des « nuisibles ».

Le syndicat de chasse a fait des séances de déterrage très bénéfiques, sous la responsabilité de M. BOURABIER Michel.

Le Président et ses chasseurs remercient M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur nouveau local considéré comme un pavillon de chasse, pour les rendez-vous. Je n'oublierai pas la secrétaire de mairie qui se rend disponible lorsque l'on a besoin de ses services.

Le Président, les membres du bureau et les chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.





Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L' A.I.P.E., est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du R.P.I. (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

L' A.I.P.E. compte aujourd'hui 33 membres, elle est un lien entre les différents acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations. Ces dernières sont également un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS et les CP, les abonnements scolaires, du matériel éducatif, les sorties, les voyages de fin d'année...

Et nouveau, à partir de cette année, nous participerons également au financement de la classe verte des CM1 et des CM2 à la Bourboule !

Nous participons également à quelques achats de fournitures pour les ateliers organisés dans les Temps d'Activités Périscolaires grâce à nos bennes de récupérations.



NOTRE CALENDRIER 2017 :

- LE CARNAVAL : le 11 Février à Tourriers
- LE LOTO : le 26 Mars à Anais
- LA CHASSE AUX ŒUFS : le 9 Avril à Puymerle
- LA GRANDE KERMESSE : le 24 Juin à Anais

**N'hésitez pas à nous rejoindre
et pensez à conserver vos papiers et cartons pour remplir nos bennes !
Notre dernière benne sur Aussac-Vadalle a rapporté 117 €
pour les enfants de nos écoles !
Merci pour votre implication.**

Toute l'équipe de l'A.I.P.E. vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

AU PROFIT DE NOS ÉLÈVES
aipe.charente@gmail.com - Céline au 06.71.58.11.03

CLUB DE YOGA TOURRIERS - AUSSAC-VADALLE



Le club de YOGA de Tourriers - Aussac-Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adapté à vos possibilités, sous l'égide de Vivianne, notre professeur émérite qui sait créer au sein du groupe dynamisme et sérénité.

Les séances ont lieu tous les mardis, de 17 h 15 à 18 h 15, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle, que la mairie a la gentillesse de mettre à la disposition du club, qu'elle en soit remerciée. Ces séances se déroulent dans un excellent esprit de camaraderie et de respect mutuel des uns et des autres.

Sont également organisés des stages au cours desquels sont développés les règles du Yoga et les réfrènements de la violence à soi et à l'autre. Ils constituent une école d'humanisme et du développement du contentement. Le club propose également des marches pour que chacun puisse se ressourcer au contact de la nature.

Notre association fonctionne grâce à la subvention de la mairie de Tourriers, qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 euros par trimestre.

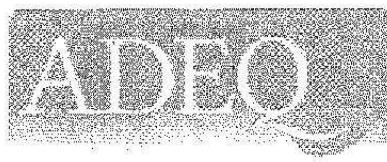
L'assemblée générale pour la saison 2015-2016, a eu lieu dans la salle socio-culturelle de Vadalle en octobre dernier. Au cours de cette réunion un nouveau bureau a été élu, celui-ci se compose ainsi :

Président :	René Ballet
Vice Présidente :	Annick Bellot
Trésorière :	Josiane Chauvaud
Trésorière adjointe :	Jeannette Ballet
Secrétaire :	Danielle Benoît
Secrétaire adjointe :	Annie Jaulin

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogistes peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à un des membres du bureau précité.

DANS L'ATTENTE DE VOUS RECEVOIR, TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017.





BONNE ANNÉE 2017

Nous vous souhaitons à tous de passer de très bonnes fêtes et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Je souhaite également que notre association vous apporte toute satisfaction et espère que nous réussirons, ensemble, à convaincre un maximum de nos voisins et amis à venir nous rejoindre. Le seul but est de donner toute la crédibilité représentative nécessaire à une reconnaissance forte, auprès des différents acteurs et autorités, dans les démarches que nous ne manquerons pas de devoir effectuer.

Je compte sur vous pour nous aider, via la rubrique sur notre site "*Exprimez-vous*", à porter à notre connaissance tous faits ou signalements en rapport avec notre Association, tels qu'ils sont définis à savoir :

Article 2 : Objet

Cette association a pour vocation la défense de l'environnement, de la nature et de la biodiversité, du cadre de vie et du patrimoine paysager et bâti, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique qui soit respectueux de la qualité de vie.

Espérant répondre au mieux à vos attentes et vos demandes, sachez que nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toutes suggestions.

Le bureau

ZUMBA



La Zumba Fitness est un programme d'exercices aérobiques et de force musculaire qui sont effectués en enchaînant des périodes plus intenses suivies de périodes plus calmes.

Les chorégraphies s'inspirent principalement de rythmes latinos : Merengue, salsa, reggaeton, cumbia, mais aussi de styles variés comme le bollywood, le swing ...

> Venez faire la faire la fête en oubliant que vous faites du sport. Laissez vous entraîner par la musique pour décompresser et garder la forme.

> Les cours ont lieu tous les jeudis de 18h20 à 19h05, pour du renforcement musculaire et de 19h15 à 20h15 pour la zumba, à la salle des fêtes (les cours sont assurés pendant les vacances scolaires et jusqu'au 31 juillet 2017.

> Dès 13 ans.

> 1er cours gratuit.

> Les cours sont assurés par Moove & Dance - Mathilde CARTIER

>

> Pour tous renseignements contacter Mathilde CARTIER (certifié Zumba) au 06.78.39.85.16

Une bonne et heureuse année 2017

Don de sang, don de moelle osseuse, don d'organe : même combat, « sauver des vies »

Alors que 2016 s'achève, les responsables de l'amicale des donneurs de sang de la Boixe constatent avec beaucoup d'amertume que cette année le nombre de flacons de sang recueillis lors des collectes a énormément chuté sans raison apparente. Cette désaffection des personnes potentiellement aptes à venir donner un peu de leur sang est particulièrement élevée chez les habitants des communes dans lesquelles ne sont pas organisées de collectes. Mais l'organisation d'une collecte nécessite une salle spacieuse, accessible pour tous, avec cuisine conforme, ce que toutes les communes n'ont pas. Mais qui, de nos jours, n'a pas la possibilité de se déplacer un peu pour faire ce geste qui permettra de sauver la vie de cet enfant leucémique, de cet accidenté victime d'une hémorragie, de ce pompier gravement brûlé, de cette personne à qui on transplante un cœur, de tous ces malades dont la vie ne dépend que de la présence en nombre suffisant des bien-portants lors des collectes ? En France, 1 million de malades ont besoin d'être soignés avec des produits sanguins (sang total, plasma, plaquettes, médicaments fabriqués à partir du sang,...)

Donner son sang est-il dangereux ? Non, le matériel de transfusion est stérile et à usage unique. Un entretien pré-don avec un docteur permet de déterminer votre aptitude au don. Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures. Après le don, une collation est offerte qui permet de se reposer tout en se restaurant.

Le sang artificiel existe-t-il ? Non, le sang humain est si complexe que la recherche n'a pas encore réussi à élaborer un produit ayant toutes ses propriétés.

Pour tout renseignement d'ordre médical sur le don, téléphoner au Centre de transfusion de la Charente : 05.45.91.46.44. Pour un premier don, se munir d'un papier d'identité.

Programme 2017 de l'association :

- 6 collectes (de 17h à 20h) : 1 février à Anais, 4 avril à Tourriers, 7 juin à Vadalle, 8 août à Vars, 12 octobre à Marsac, 20 décembre à St-Amant de Boixe
- Assemblée générale : 16 mars à 19h (salle du Casino à St-Amant)
- Repas « mouton grillé » : dimanche 23 juillet à 12h30 sur le site de Marchot





1 architecte, 1 paysagiste, 1 conseiller énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire, restaurer, transformer une habitation et vous vous interrogez sur sa qualité architecturale, son intégration dans l'environnement, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

L'architecte du CAUE vous aidera à formuler vos exigences fonctionnelles et esthétiques :

- Comment optimiser la configuration de votre terrain, implanter votre construction, organiser vos espaces, préparer la permis de construire
- Comment transformer une grange ou une vieille ferme, restaurer une toiture, remettre en état un enduit.
- Comment aménager vos combles, créer une extension, percer une ouverture dans un mur etc...

Le conseiller énergie vous conseillera sur :

- la maîtrise des consommations énergétiques
- les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire
- l'isolation
- sur l'éco-construction
- les énergies renouvelables
- les aides financières à la réhabilitation énergétique.

La paysagiste pourra compléter les avis en vous donnant des idées sur l'intégration paysagère de votre habitation.



Le CAUE est une association issue de la loi sur l'architecture, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il dispense des conseils gratuits sur tous les projets en rapports avec ces thèmes.

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** fonctionne en partenariat avec le Département avec qui il est lié par une convention.

Les espaces INFO→ENERGIE constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec la Région. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie.

Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

L'architecte, le conseiller énergie et la paysagiste du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance.

Des permanences décentralisées ont lieu dans plusieurs communes du Département.

N'hésitez pas à vous renseigner au 05 45 92 95 93 ou caue16@wanadoo.fr.

Ces services sont rendus possibles dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier de partenaires publics (Cf encadrés).

Les conseils délivrés par le CAUE ont un caractère consultatif. Ils ne peuvent se substituer ni à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), ni à l'avis des services instructeurs de l'ADS, ni aux avis des autres administrations compétentes.

ESN/SO – CSN POITIERS



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyens-citoyennete puis « **recensement**, **JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETRouver « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact
au près du CSN de Poitiers

Mail csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Paroisse de Mansle- Relais d'Aussac-Vadalle

Chers amis,

Le rituel des vœux est une belle occasion de mettre l'accent sur l'essentiel.

Je vous souhaite à toutes et à tous une nouvelle année habitée par la confiance, l'espérance et la bienveillance. 2017 nous donnera l'occasion de cultiver ensemble les vertus dont nos vies, notre monde et notre société ont tant besoin. Notre monde a besoin d'espérance. En ces temps de doute et sans lendemain, nous sommes invités à découvrir même au sein de notre commune, notre communauté, des hommes et des femmes qui ouvrent d'autres chemins. Ils font surgir des idées nouvelles, ils tiennent un langage de vérité, ils cultivent la générosité. Nous sommes là pour les écouter, les encourager, les aider, les soutenir, les accompagner... pour que nous puissions commencer et vivre cette nouvelle année dans la paix, la joie, et la justice.

Père Michel HOANG

Voici quelques informations (celles que nous sommes en mesure de vous donner actuellement)

1. Journal paroissial « En Equipe »

S'adresser pour tout renseignement à Anne-Marie Chapus Tél : 05 45 22 46 75 ou au presbytère au 05 45 22 20 75 ou encore par courriel : paroisse.mansle@wanadoo.fr

2. Horaires des messes

- Dimanches et fêtes : 10h30 à Mansle
- Samedi soir : 18h00 (heure d'hiver)/ 18h30 (heure d'été)

Pour l'heure d'hiver

- 1^{er} samedi du mois : Aunac
- 3^{ème} samedi du mois : Luxé
- 5^{ème} samedi : voir le journal paroissial ou la feuille de messe dominicale

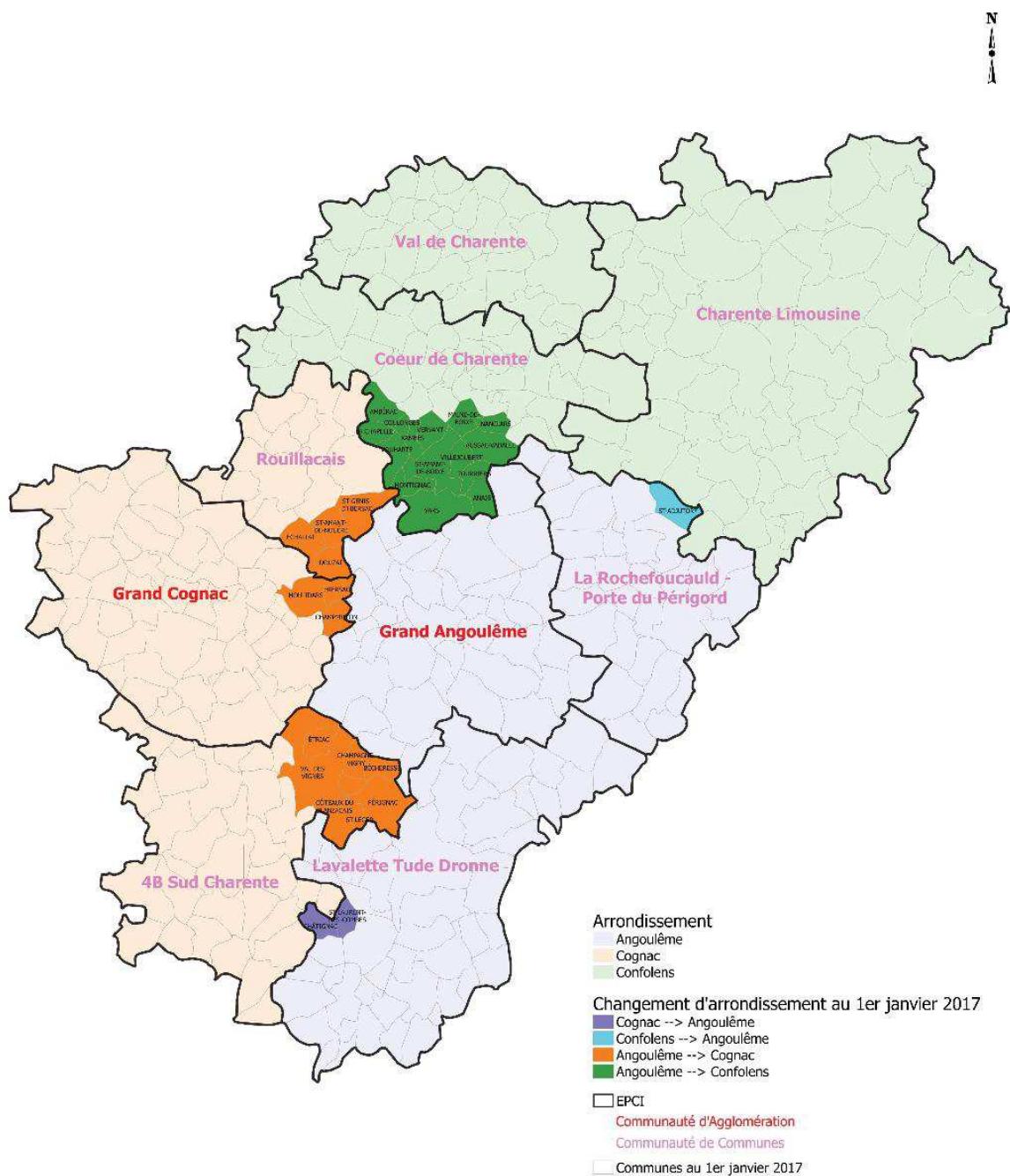
Pour l'heure d'été pour l'année 2017, merci de consulter le journal paroissial ou les feuilles de messes dominicales.

Inscriptions au

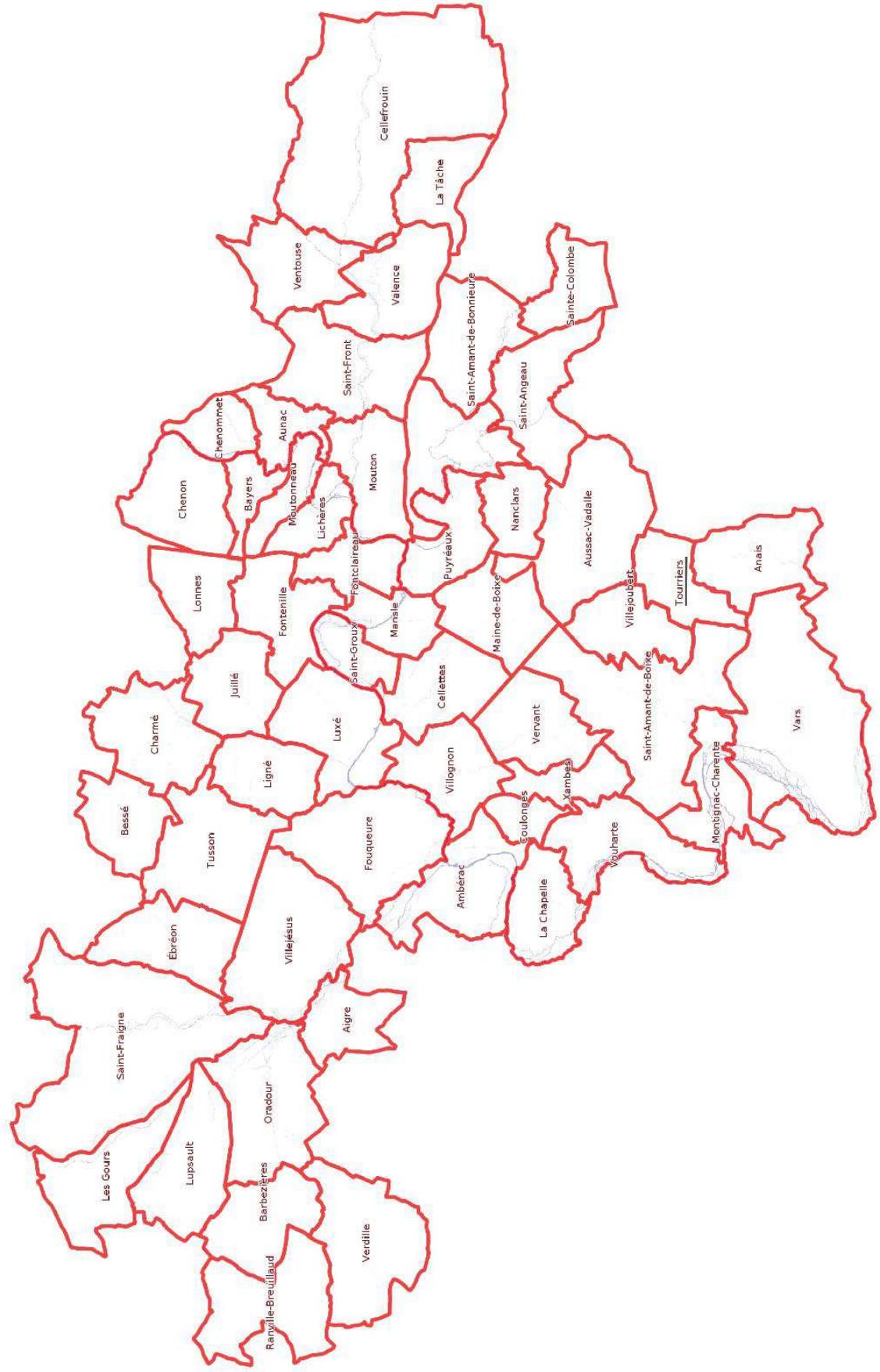
catéchisme : s'adresser à Claudine Daniau au 05 45 22 72 38 au au presbytère au 05 45 22 20 75.

➤ Service Evangélique des Malades : s'adresser à A. Singaraud au 05 45 22 21 54

Évolution du périmètre des arrondissements au 1er janvier 2017



A



Échelle 1: 1200000
0 1 2 3 4 5 km



A vos agendas !!

Calendrier des manifestations 2017

<u>Janvier</u>	6	Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux habitants
	28	Assemblée générale des Anciens Combattants
<u>Février</u>	11	Carnaval – AIPE à Tourriers
	14	Assemblée générale du Yoga
<u>Mars</u>	12	Repas du CCAS
	26	Loto – AIPE à Tourriers
<u>Avril</u>	9	Chasse aux œufs à Puymerle - AIPE
	23	Elections Présidentielles (1 ^{er} tour)
<u>Mai</u>	06	Course (CCAV)
	07	Elections Présidentielles (2 ^{ème} tour)
	08	Cérémonie au Monument aux Morts et
	13	Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
		Journée détente (Club du Yoga)
<u>Juin</u>	11	Elections Législatives (1 ^{er} tour)
	18	Elections législatives (2 ^{ème} tour)
	24	Kermesse des écoles RPI à Anais
	25	Randonnée (CCAV)
<u>Juillet</u>	16	Bourse militaria (TS16) au centre socioculturel
<u>Août</u>	03	Repas de gala Championnats de France (TS16)
<u>Septembre</u>	23	Assemblée Générale du TS 16
<u>Octobre</u>	14	Diner dansant pour 30 ^e anniversaire du CCAV
	20	Assemblée Générale du Club Cyclo d'Aussac-Vadalle
<u>Novembre</u>	11	Cérémonie au Monument aux Morts et
	18	Banquet de l'Amicale des Anciens Combattants
		Bourse militaria (TS 16)
<u>Décembre</u>	05	Cérémonie commémorative A.F.N et des TOE